

Conseil municipal des jeunes : en attendant le nouveau maire

ABONNÉS



• Corine de Mozas explique aux jeunes citoyens le bulletin de vote, le fonctionnement de l'isoloir et de l'urne.

Education, Prades

Publié le 06/12/2021 à 22:29

La journée du 3 décembre a été un événement pour les élèves des classes de CP au CM2 (6 à 11 ans), des écoles primaires Jean-Clerc et Jean-Petit ainsi que pour l'établissement privé Saint-Joseph et l'École catalane la Bressola.

De la théorie à la pratique

Mis en place en 2004 par l'adjointe en charge des affaires scolaires Corine de Mozas, lors de son premier mandat, ce conseil municipal des jeunes fonctionne à l'identique du conseil municipal officiel et a pour but d'initier les élèves du primaire au fonctionnement de la démocratie : *"Pendant l'année scolaire nous*

animons dans les classes avec Christel Pastor et Nathalie Cornet, élue déléguée à la vie des quartiers, des commissions du CMJ pour permettre aux élèves d'évoquer leurs projets et c'est là une opportunité pour leur apprendre la prise de parole en public, l'expression orale, le sens de l'écoute, l'argumentation".

Les propositions et projets des jeunes font ensuite l'objet d'un compte rendu en mairie et des idées sont reprises et réalisées. C'est le cas avec la création du skate-park, le dessin de jeux au sol dans les cours de récréation, l'amélioration au restaurant scolaire...

Pour Sébastien Uribarrena est instituteur à l'école J.-Clerc : *"La participation des élèves, même encore jeunes, à ces élections donne lieu en classe à des débats : choisir ceux et celles qui seront sur l'une des 2 listes de 12 candidats et de leurs 2 suppléants est passionnant. Ensuite, il faut procéder aux opérations de vote en découvrant l'utilisation du bulletin, le passage à l'isoloir et l'utilisation de l'urne, tout un apprentissage".*

Angélo, en CM2 à Jean-Clerc, avant de déposer son bulletin dans l'urne, a déjà des idées à proposer comme *"planter des arbres dans la cour de récré"* et pour les grands *"se priver de téléphone et d'ordinateur un jour tous les mois pour économiser l'énergie"*. Pas sûr qu'il fasse l'unanimité !

Yves Delcor, maire, suit de près ces élections : *"Courant janvier 2022 sera élu dans la grande salle du conseil municipal le nouveau "petit maire" et ses adjoints avec leurs délégations. Munis de leur écharpe tricolore, ils représenteront les jeunes lors des manifestations officielles et ils nous rendront compte des projets évoqués qui pourraient être repris"*.